



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ariège

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Campagne départementale - 1^{er} degré

09

2024 - 2025

Du 20 juin au 27 septembre

Éditorial



Les occasions de pratiquer les arts et de rencontrer les diversité des cultures produisent au sein des écoles des instants de partage riches et précieux.

Ainsi l'éducation artistique et culturelle permet à chaque enfant de grandir et de s'épanouir, elle facilite les apprentissages et est un levier de lutte contre les inégalités sociales.

Dans notre département il est crucial que tous les élèves puissent bénéficier de différentes propositions artistiques au cours de leur scolarité, contribuant ainsi à la formation culturelle du citoyen de demain.

Le suivi du développement de l'EAC dans les écoles est effectué, depuis janvier 2021, grâce à l'outil ministériel ADAGE qui permet de recenser l'ensemble des projets des écoles et de garder la mémoire du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève. Cet outil permet également de répondre à la campagne d'appel à projets pouvant être financés par l'Éducation Nationale.

La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Ariège a construit des propositions de projets associant des partenaires culturels locaux. L'équipe départementale EAC accompagnera les écoles dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ces projets, qui bénéficieront pour certains de créations de la Délégation Académique l'éducation Artistique et Culturelle.

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, des propositions à destination des élèves de notre département pour l'année scolaire 2024-2025.

Je vous remercie pour votre engagement au quotidien en faveur de l'éducation artistique et culturelle de nos élèves.

Laurent Fichet,
Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Ariège

Sommaire



03 ÉDITO

04 SOMMAIRE

05 ADAGE-Modalités candidatures

07 OFFRE DISPOSITIFS

08 Univers du livre, de la lecture et des écritures

09 Cinéma, audiovisuel

11 Arts visuels, arts plastiques

12 Musique

18 Théâtre

19 Patrimoine

Modalités candidatures

1

ACCÉDER À ADAGE

Se connecter au portail [ARENA](#)

Sélectionner l'onglet « **scolarité du 1er degré** »

Sélectionner « **application dédiée aux parcours éducatifs** »

Vérifier que votre profil est « **rédacteur de projet** » (si profil « **lecteur** », faire la demande par « **mon compte** »)

**2**

ACCÉDER À UNE CAMPAGNE

Accéder à la **page d'accueil ADAGE**

Sélectionner la campagne souhaitée

Cliquer sur le bouton vert « **ouvert** »

Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement directement dans ADAGE ou sur le site de la [DAAC](#).

3

RENSEIGNER UN FORMULAIRE

Après avoir cliqué sur le bouton « ouvert », le formulaire de candidature s'ouvre

Le champ « **Déclinaison** » correspond au dispositif pour lequel vous proposez votre candidature


Dans le champ « **titre** » vous pouvez personnaliser votre titre ou saisir le même titre que dans le champ « **déclinaison** »

**4**

ENREGISTRER SA CANDIDATURE

Les candidatures et/ou projets peuvent être modifiés jusqu'à la date de clôture de la période de saisie. Pensez à enregistrer chacune de vos modifications.

Aucun mail n'est envoyé pour confirmer le dépôt

Pour compléter ou modifier votre candidature : votre demande est enregistrée dans le volet culturel de l'établissement dans le volet bleu « Projets liés à des dispositifs ». Pour le modifier, cliquer sur le nom du projet puis sur l'icône .

**5**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Lancement de la campagne : **20 juin (8h)**

Saisie des candidatures : **du 20 juin au 27 septembre**

Évaluation des candidatures : **dans la semaine du 23 septembre**

Notification aux écoles via ADAGE : **à partir du 30 septembre**

Offre dispositifs

VOLUTES, HABITER LE POÈME

Domaines artistiques et culturels

Univers du livre, de la lecture et des écritures
Arts plastiques, arts visuels

Partenaires, intervenants

OCCE 09
PEP de l'Ariège
Relais de poche
Artistes professionnels agréés
DSDEN 09

Contacts

Office Central de la Coopération à l'École (OCCE 09)

Jennifer Enoff, coordinatrice pédagogique
j.enoff@occe.coop

Public cible

Cycles 2 et 3
Public

Dispositif proposé à **6 classes** préinscrites auprès de l'OCCE 09

Période

Novembre 2024 à mai 2025

Pour en savoir plus...

<https://www.occe09.org/volutes>

● LE PROJET

« Volutes, habiter le poème est une invitation à lire, écrire de la poésie en classe. C'est aussi un projet de rencontre, entre des élèves et un poète, des familles et des textes, des classes entre elles.

● LA DÉMARCHE

Les classes inscrites sont accompagnées dans l'année pour s'emparer de pistes de création.

- ⇒ Les classes participantes mettent en place une correspondance. Chacune collecte des mots de son environnement et adresse une commande à la classe correspondante ;
- ⇒ Ces collectes sont utilisées pour des créations (textes + mise en forme plastique) ;
- ⇒ Parallèlement, « visite » de poèmes et rencontres avec des artistes (poète, plasticienne).

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève lit et commente des poèmes, rencontre des artistes, appréhende des œuvres et des productions artistiques.

PRATIQUER (les pratiques) : des ateliers en classe permettent à l'élève de déclamer, d'écrire, de réaliser des créations plastiques.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève est amené à préparer une médiation pour présenter les réalisations et productions.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Une présentation des travaux, de partage de textes lors d'une journée ouverte aux familles (Fête de la poésie).

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Prise en charge par la coopérative scolaire d'une partie des ateliers artistiques et déplacement des élèves ;
- ⇒ Le projet est subventionné également par des fonds propres de l'OCCE, des PEP.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues.

MATERNELLE AU CINÉMA : UNE 1^{ère} EXPÉRIENCE DU CINÉMA

Domaines artistiques et culturels

Cinéma, audiovisuel

Partenaires, intervenants

Archipel des Lucioles et CNC
L'Estive, Scène Nationale de l'Ariège
OCCE 09, FRAC Occitanie
Cinémas partenaires
DSDEN 09

Contacts

Marlène Soulé

Conseillère pédagogique départementale Musique et EAC

cp09.musique@ac-toulouse.fr

Office Central de la Coopération à l'École (OCCE 09)

Jennifer Enoff, coordinatrice pédagogique

j.enoff@occe.coop

Public cible

Cycle 1
Public

Les classes de GS-CP sont accueillies dès lors que la programmation a été étudiée par l'équipe enseignante. Les films peuvent s'adresser aux élèves de CP.

Période

Année scolaire

Pour en savoir plus...

<https://www.archipel-lucioles.fr/>

● LE PROJET

Le dispositif « Maternelle au cinéma » permet aux élèves d'acquérir une culture cinématographique commune, d'aiguiser leur curiosité et leur regard critique, de rencontrer une œuvre dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle. Le dispositif est établi selon le cahier des charges du dispositif national. Les films proposés sont tirés du catalogue officiel conçu par des professionnels du cinéma.

● LA DÉMARCHE

Sous réserve de modifications, les films suivants sont proposés : « Les petits contes de la nuit » courts métrages 2018, « La farandole des couleurs », 2015.

- ⇒ **Septembre-octobre** : inscriptions auprès de la coordination et aux séances de cinéma via les liens envoyés ;
- ⇒ Inscriptions sur GAIA pour les animations pédagogiques associées au dispositif.

Les cinémas partenaires : cinéma Casino (Ax-les-Thermes), L'Estive (Foix), Cinéazur Le Rex (Foix), cinéma (Mirepoix), centre multimédia (Saverdun), Max Linder (Saint-Girons), cinéma Rex (Pamiers), salle François Mitterrand (Tarascon), circuit itinérant Ariège Images.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des professionnels du cinéma, fréquente des lieux de diffusion, découvre des films. Il prend plaisir lors de sa première expérience de la salle de cinéma.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève comprend une affiche de films, les éléments qui y figurent. Il expérimente de la matière et des techniques d'animation. Il raconte et organise les étapes d'un scénario.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève apprend et utilise le langage cinématographique, donne son avis sur un film, met en relation le film et des albums de jeunesse. Il apprend à regarder et à être spectateur.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

L'enseignant prépare et prolonge le travail de perception et de compréhension des œuvres avec ses élèves en classe. Les partenaires accompagnent également les films en proposant de nombreuses ressources pour faciliter leur transmission auprès du jeune public.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Transport des élèves (2 déplacements vers la salle de cinéma partenaire) ;
- ⇒ Billetterie : 2 séances à 2€70 par élève et par séance.

ÉCOLE ET CINÉMA : S'INITIER AUX GENRES CINÉMATOGRAPHIQUES

Domaines artistiques et culturels

Cinéma, audiovisuel

Partenaires, intervenants

Archipel des Lucioles et CNC
L'Estive, Scène Nationale de l'Ariège
OCCE 09, FRAC Occitanie
Cinémas partenaires
DSDEN 09

Contacts

Marlène Soulé

Conseillère pédagogique départementale Musique et EAC

cp09.musique@ac-toulouse.fr

Marie Vidal

Coordination cinéma
cinema@lestive.com

Public cible

Cycles 2 ou 3
Public

Les classes de GS-CP sont accueillies dès lors que la programmation a été étudiée par l'équipe enseignante. Les films ne s'adressent pas aux élèves en dessous de ce niveau.

Période

Année scolaire

Pour en savoir plus...

<https://www.archipel-lucioles.fr/>
<https://nanouk-ec.com/>

● LE PROJET

Le dispositif « École et cinéma » permet aux élèves d'acquérir une culture cinématographique commune, d'aiguiser leur curiosité et leur regard critique, de rencontrer une œuvre dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle. Le dispositif est établi selon le cahier des charges du dispositif national. Les films proposés sont tirés du catalogue officiel conçu par des professionnels du cinéma et de l'école.

Un parcours cinéma est proposé en cours d'année (quelques classes volontaires) pour prolonger la pratique : interventions sur film ou photographie documentaire, aide à la réalisation de pastilles cinématographiques en classe, ateliers pédagogiques pour enseignants.

● LA DÉMARCHE

Sous réserve de modifications, les films suivants sont proposés : « En sortant de l'école » courts métrages 2014 (cycles 2 et 3), « La vallée des loups » de J.M Bertrand 2017 (cycles 2 et 3), « Shaun le mouton » Mark Burton 2015 (cycle 2), « Une vie de chat » J.L Félicoli et A. Gagnol 2010 (cycle 3).

- ⇒ **Septembre-octobre** : inscriptions auprès de la coordination et aux séances de cinéma via les liens envoyés ;
- ⇒ Inscriptions sur GAIA pour les animations pédagogiques associées au dispositif.

Les cinémas partenaires : cinéma Casino (Ax-les-Thermes), L'Estive (Foix), Cinéazur Le Rex (Foix), cinéma (Mirepoix), centre multimédia (Saverdun), Max Linder (Saint-Girons), cinéma Rex (Pamiers), salle François Mitterrand (Tarascon), circuit itinérant Ariège Images.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des professionnels du cinéma, fréquente des lieux de diffusion, découvre des films.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève comprend une affiche de films, les éléments qui y figurent. Il crée des affiches alternatives, écrit un synopsis, un scénario, un storyboard, des dialogues. L'élève réalise un court-métrage, des bandes sons.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève apprend et utilise le langage cinématographique, donne son avis sur un film, met en relation des œuvres. Il connaît les genres cinématographiques, apprend à regarder et à être spectateur.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

L'enseignant prépare et prolonge le travail de perception et de compréhension des œuvres avec ses élèves en classe. Les partenaires accompagnent également les films en proposant de nombreuses ressources pour faciliter leur transmission auprès du jeune public.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Transport des élèves (3 déplacements vers la salle de cinéma partenaire) ;
- ⇒ Billetterie : 2 séances à 2€70 par élève et par séance.

À LA RENCONTRE DU SPECTACLE VIVANT EN MATERNELLE

Domaines artistiques et culturels

Arts visuels, arts plastiques
Spectacle vivant
Univers du livre de la lecture et des écritures

Partenaires, intervenants

MIMA : festival et arts de la marionnette
Compagnie La Musarde
Médiathèque de Mirepoix
Compagnie Et Compagnie
DSDEN 09
DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Marlène Soulé
Conseillère pédagogique départementale Musique et EAC
cp09.musique@ac-toulouse.fr

Association Filentropie MIMA
6 rue Vigarozzy 09500 Mirepoix
05 61 68 20 72
rp@mima-marionnette.com

Public cible

Cycle 1
Priorité aux écoles du secteur de Mirepoix ou de proximité

Dispositif proposé à **2 classes de maternelle** pour « Je vois bleu » et **1 classe** pour « Pomelo »
Contacter la CPD EAC si intéressés

Période

« Je vois bleu », avril et spectacle début mai
« Pomelo » début mars et spectacle fin mars

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Le dispositif « à la rencontre du spectacle vivant en maternelle » propose aux élèves de traverser une expérience artistique à travers la rencontre d'un artiste et la découverte d'une œuvre.

- ⇒ **Je vois bleu** : autour du monde marin par la compagnie La Musarde, sur temps scolaire dans un lieu culturel de Mirepoix (salle Paul Dardier) ;
- ⇒ **Pomelo** : adaptation d'un album au spectacle par la compagnie Et Compagnie, sur temps scolaire, dans un lieu culturel de la médiathèque ou spectacle dans la classe.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Réception du dossier pédagogique pour la classe avec les thématiques à explorer et travailler en classe ;
- ⇒ Atelier de pratiques artistiques ombres et projections d'image de 3x1h animé par les artistes de la compagnie (JE VOIS BLEU)/ Lecture de POMELO par les médiathécaires à la médiathèque et atelier de pratiques artistiques de 2x2h par les artistes de la compagnie (POMELO) ;
- ⇒ Spectacle avec bord de scène ;
- ⇒ Restitution valorisation des travaux réalisés par les classes.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des artistes et découvre un spectacle. Il fréquente une salle de spectacle et découvre un dispositif spatial nouveau.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève pratique et découvre des techniques à la croisée des arts plastiques et du spectacle vivant. Théâtre d'ombres, projection d'image, couleurs, rythme, apparition disparition, imaginaire, références mythologiques pour JE VOIS BLEU. Conte philosophique, le Kamishibai pour POMELO.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève découvre et utilise un vocabulaire et un champs lexical spécifique au spectacle et aux arts visuels.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Exposition à l'école et lors du festival MIMA 2025.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Transports des élèves (salle de restitution si pas de proximité immédiate) ;
- ⇒ Billetterie : 5€ par élève pour le spectacle.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues (ateliers).

DÉCOUVRIR DES CHANSONS, CRÉER AVEC LES ANCHANTIERS

Domaines artistiques et culturels

Musique
Univers du livre, de la lecture et des écritures

Partenaires, intervenants

Ensemble Instrumental de l'Ariège
Conseil départemental de l'Ariège
Collectivités territoriales
DSDEN 09

Contacts

Marlène Soulé
Conseillère pédagogique départementale Musique
et EAC
cp09.musique@ac-toulouse.fr

Public cible

Écoles élémentaires et maternelles (n'ayant pas bénéficié de la rencontre avec les Anchantiers en 23-24)

Dispositif proposé à **4 groupes scolaires** ou **classes élémentaires regroupées** (RPI ou proximité)
Contacter la conseillère pédagogique EAC si intéressés

Période

Année scolaire
Temps fort de la rencontre : période 3 ou 4

Pour en savoir plus...

Musiciens de l'EIA : professeurs de musique en écoles de musique, musiciens intervenants en milieu scolaire dans le département de l'Ariège, amateurs de très bon niveau.

Jean-Michel Maury, pédagogue, compositeur de l'EIA.

● LE PROJET

Le dispositif « Découvrir des chansons, créer avec les Anchantiers » permet aux élèves de rencontrer des musiciens professionnels ou amateurs de bon niveau du territoire. Le dispositif propose une pratique artistique aux élèves issue de l'univers musical, accompagnée par les musiciens. Ce dispositif permet de croiser des disciplines (éducation musicale, français, EMC, EDD).

● LA DÉMARCHE

Les classes inscrites sont accompagnées dans l'année pour découvrir l'univers musical et s'emparer de pistes de création.

- ⇒ Les classes reçoivent, à l'école, les chansons et en font l'apprentissage ;
- ⇒ Les classes reçoivent un dossier pédagogique comportant des pistes pour l'écoute, les chansons à apprendre et des propositions de création musicale sur les chansons ;
- ⇒ La restitution permet de réinvestir les chansons apprises dans un spectacle interactif ainsi que la production musicale réalisée.

La dimension langagière traverse tout le projet dans ses aspects lexicaux et discursifs.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des musiciens, fréquente un lieu culturel de proximité (salle de spectacle).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève a une pratique vocale et instrumentale accompagnée par les musiciens. Il explore les potentialités sonores d'objets pour créer un paysage sonore. Il explore sa voix et ses possibilités. L'élève met en œuvre un processus de création.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert un répertoire chanté. Il découvre les familles instrumentales. Il apprend et utilise un vocabulaire spécifique. Il participe à un projet collectif qui aborde plusieurs thèmes.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

L'ensemble de ce travail aboutit à une restitution sous forme d'un spectacle interactif avec les musiciens où les élèves sont sollicités pour chanter le répertoire appris et intégrer leur création sonore.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Déplacement des élèves (salle de restitution si pas de proximité immédiate).

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues.

CHANTERNELLES : RENCONTRES CHANTÉES DE MATERNELLE

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

Ensemble Instrumental de l'Ariège
Conseil départemental de l'Ariège
Collectivités territoriales
DSDEN 09
DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Marlène Soulé
Conseillère pédagogique départementale Musique
et EAC
cp09.musique@ac-toulouse.fr

Public cible

Écoles maternelles : **villes de Pamiers, Saint Giron, Foix.**

Ensuite peuvent être prises en compte quelques demandes selon les effectifs possibles des salles de restitution

Dispositif proposé à **35 classes** de maternelle

Période

Année scolaire
Temps fort de la rencontre : période 4 ou 5

Pour en savoir plus...

Les écoles sauront si leur candidature a été retenue début octobre puis recevront le répertoire.

L'organisation matérielles, des ressources ou pistes pédagogiques, les dates possibles des visites seront données au cours de l'année.

● LE PROJET

Ce projet se donne comme objectif principal : **le développement des pratiques en éducation musicale au cycle 1.** Les rencontres se déroulent en temps scolaire entre classes.

Un répertoire est proposé. Chaque classe a un programme de chansons à préparer durant l'année (4 ou 5 chants.) Le répertoire est adapté aux tessitures des enfants, les MP3 permettent de travailler durant l'année et les accompagnements sont réorchestrés par les musiciens présents aux rencontres. **Les ressources de Musique Prim, Académie de Villecroze, Voix Radio France sont utilisées entre autres.**

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : l'enseignant a à sa disposition le répertoire proposé et le matériel pédagogique d'accompagnement (version instrumentale, version chantée, partition, fiche pédagogique) ;
- ⇒ **Novembre** : une animation pédagogique est réservée aux enseignants qui ont inscrit leur classe en amont. L'animation pédagogique porte sur la présentation du répertoire et de la démarche pédagogique, de ressources pour chanter à la maternelle ;
- ⇒ **De décembre à mai** : chaque classe participant à ce projet bénéficie d'un suivi sur le terrain par la conseillère pédagogique départementale. Les enseignants s'engagent à faire apprendre les chants aux élèves, à faire pratiquer de façon régulière jusqu'à la rencontre.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des musiciens, fréquente un lieu culturel de proximité (salle de spectacle).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève a une pratique vocale et rythmique accompagnée par les musiciens.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert un répertoire chanté. Il participe à un projet collectif qui aborde plusieurs thèmes.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

L'ensemble de ce travail aboutit à une restitution interactive avec des musiciens où les élèves sont sollicités pour chanter le répertoire appris dans une salle de spectacle ou un lieu dédié.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Déplacement des élèves (salle de restitution si pas de proximité immédiate).

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues.

RENCONTRES CHANTÉES DÉPARTEMENTALES

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

Collectivités territoriales
Association NANACRUZ (musiciens locaux)
DSDEN 09
DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Marlène Soulé
Conseillère pédagogique départementale Musique
et EAC
cp09.musique@ac-toulouse.fr

Public cible

En priorité, les classes des écoles rurales de cycle 2 et/ou 3, de 1 à 4 classes sans intervenant de tout le département. Ensuite, selon les places disponibles, sont prises en compte toutes les demandes selon les effectifs possibles des salles de restitutions.

Dispositif proposé à **50 à 55 classes**

Période

Année scolaire
Temps fort : période 5

Pour en savoir plus...

Les écoles savent si leur candidature est retenue, début octobre, et reçoivent le répertoire.

L'organisation matérielle, des ressources ou pistes pédagogiques, les dates possibles des visites sont données au cours de l'année.

● LE PROJET

Ce dispositif se donne comme objectif principal : **le développement des pratiques vocales en école primaire.** Les rencontres se déroulent en temps scolaire entre classes.

Un répertoire est proposé. Chaque classe a donc un programme de chansons à préparer durant l'année (4 chants cycle 2, 4 chants cycle 3, 1 chant commun). Le répertoire est adapté aux tessitures des élèves, les MP3 permettent de travailler durant l'année et les accompagnements sont réorchestrés par les musiciens présents aux rencontres.

Les ressources de Musique Prim, Académie de Villecroze, Vo!x Radio France sont utilisées entre autres.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : l'enseignant a à sa disposition le répertoire proposé et le matériel pédagogique d'accompagnement (version instrumentale, version chantée, partition, fiche pédagogique) ;
- ⇒ **Novembre** : une animation pédagogique est réservée aux enseignants qui ont inscrit leur classe en amont. L'animation pédagogique porte l'organisation matérielle des rencontres, jumelages des classes ou des écoles, présentation du répertoire et de la démarche pédagogique, distribution du matériel ;
- ⇒ **De décembre à mai** : chaque classe participant à ce projet bénéficie d'un suivi sur le terrain par la conseillère pédagogique départementale. Les enseignants s'engagent à faire apprendre les chants aux élèves, à faire pratiquer de façon régulière jusqu'à la rencontre., selon le calendrier fixé.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des musiciens, fréquente un lieu culturel de proximité (salle de spectacle).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève a une pratique vocale et rythmique accompagnée par des musiciens.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert un répertoire chanté. Il participe à un projet collectif qui aborde plusieurs thèmes..

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

L'ensemble du travail aboutit à une restitution sous forme d'un concert avec des musiciens où les élèves sont sollicités pour chanter le répertoire appris en chorale dans une salle de spectacle ou un lieu dédié.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Transports des élèves vers une salle de restitution (si pas de proximité immédiate).

Une subvention est versée directement par la DAAC dans le cadre du développement du chant choral en milieu scolaire.

UN SPECTACLE AU CROISEMENT DES ARTS : LE RETOUR DES FLEURS

Domaines artistiques et culturels

Musique
Arts plastiques, arts visuels
Univers du livre, de la lecture et des écritures

Partenaires, intervenants

Jeunesses Musicales de France 09
Association culturelle Les amis de Poche
Conseil départemental de l'Ariège
Collectivités territoriales
DSDEN 09
DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Marlène Soulé
Conseillère pédagogique départementale Musique
et EAC
cp09.musique@ac-toulouse.fr

JMF France Ariège
jmf09@relaisdepoche.org

Public cible

Écoles de Pamiers (cycles 1 et 2)

Prioritairement :

MS GS des écoles G. Fauré et Condamines
CP des écoles Canonges et Cazalé

Dans la mesure des places disponibles :

CE1 des écoles des Carmes et de Lestang
CE1 des écoles Canonges et Cazalé

Période

Période 3 : mardi 4 mars 2025

Pour en savoir plus...

<https://www.jmfrance.org/spectacles/le-retour-des-fleurs>

● LE PROJET

Le dispositif « Un spectacle au croisement des arts : le retour des fleurs » propose un spectacle au croisement des arts du son et des arts visuels. Les élèves rencontrent une compagnie artistique, la compagnie Les parlophones, et son œuvre. Ils assistent à un spectacle dans un lieu culturel mis à disposition par la ville de Pamiers (Jeu du Mail).

Perspectives de transversalité :

- ⇒ Disciplines artistiques (éducation musicale et univers sonores, arts plastiques) ;
- ⇒ Savoirs fondamentaux (français) ;
- ⇒ Développement de compétences psychosociales (EMC et pratiques collaboratives/coopératives).

● LA DÉMARCHE

Le spectacle est proposé en **période 3**. Il sert de support à un projet mus en place par chaque enseignant eu sein de la classe, et selon ses propres choix et/ou ceux de l'équipe du cycle.

L'association JM France 09 met à disposition un projet pédagogique à s'approprier. Elle propose, également, un dossier donnant des pistes d'exploitation.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre les artistes lors d'ateliers puis d'un bord de scène. Il découvre l'œuvre comme spectateur ainsi que la salle de spectacle, comme lieu culturel.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre des techniques d'art plastique accessibles. Il travaille et joue avec les paramètres du son et les effets produits. Il pratique des activités langagières en lien avec l'oralité du conte.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève développe son langage avec l'expression de ses émotions, des éléments du langage plastique et du lexique élémentaire pour décrire la musique : identification des paramètres du son, quelques techniques plastiques.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Formalisation des restitutions au choix des enseignants.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Prévoir un financement de 5€ par élève.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues.

UNE LIAISON DE LA MATERNELLE À L'ÉLÉMENTAIRE AUX COULEURS DE L'ART : LE RETOUR DES FLEURS

Domaines artistiques et culturels

Musique

Arts plastiques, arts visuels

Univers du livre, de la lecture et des écritures

Partenaires, intervenants

Jeunesses Musicales de France 09

Association culturelle Les amis de Poche

Conseil départemental de l'Ariège

Direction des Affaires Culturelles Pamiers

DSDEN 09

DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Marlène Soulé

Conseillère pédagogique départementale Musique et EAC

cp09.musique@ac-toulouse.fr

JMF France Ariège

jmf09@relaisdepoche.org

Public cible

MS et GS de l'école maternelle Marcel Pagnol - Pamiers

CP des écoles élémentaires de Lestang et Carnes - Pamiers

Dispositif proposé à 150 élèves

Période

Année scolaire

Temps fort du concert et des ateliers : période 3

Pour en savoir plus...

<https://www.jmfrance.org/spectacles/le-retour-des-fleurs>

● LE PROJET

La « Liaison de la maternelle à l'élémentaire aux couleurs de l'art : le retour des fleurs » propose un spectacle au croisement des arts du son et des arts visuels. Les élèves rencontrent une compagnie artistique, la compagnie Les parlophones, et son œuvre. Ils assistent à un spectacle dans un lieu culturel mis à disposition par la ville de Pamiers (Jeu du Mail). Le dispositif proposé développe une pratique artistique en lien avec l'univers des artistes ainsi découvert, en bénéficiant de leur accompagnement.

Perspectives de transversalité :

- ⇒ Disciplines artistiques (éducation musicale et univers sonores, arts plastiques) ;
- ⇒ Savoirs fondamentaux (français) ;
- ⇒ Développement de compétences psychosociales (EMC et pratiques collaboratives/coopératives).

● LA DÉMARCHE

- ⇒ P1 : rencontre artistes - équipe pédagogique - JMF 09. élaboration du contenu des ateliers proposé en période 3 ;
- ⇒ P2 : démarrage du travail en classe sur les thématiques abordées dans le spectacle (projet pédagogique JMF 09) ;
- ⇒ P3 : ateliers de pratique artistique accompagnés par les artistes - spectacle et bord de scène ;
- ⇒ P4 : poursuite des productions des classes intégrant les apports des ateliers. Finalisation du projet ;
- ⇒ P5: restitutions et bilan du projet.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre les artistes lors d'ateliers puis d'un bord de scène. Il découvre l'œuvre comme spectateur ainsi que la salle de spectacle, comme lieu culturel.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre des techniques d'art plastique accessibles. Il travaille et joue avec les paramètres du son et les effets produits. Il pratique des activités langagières en lien avec l'oralité du conte.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève développe son langage avec l'expression de ses émotions, des éléments du langage plastique et du lexique élémentaire pour décrire la musique : identification des paramètres du son, quelques techniques plastiques.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Formalisation des restitutions au choix des enseignants. Présentation aux classes voisines et aux parents dans le cadre de la liaison GS-CP.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Prévoir un financement de 3€ par élève.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues.

UNE EXPÉRIENCE IMMERSIVE : « VERSANT VIVANT »

Domaines artistiques et culturels

Musique
Arts plastiques, arts visuels
Développement Durable

Partenaires, intervenants

Jeunesses Musicales de France 09
L'Estive, Scène Nationale de Foix
Association culturelle Les amis de Poche
Conseil départemental de l'Ariège
DSDEN 09
DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Marlène Soulé
Conseillère pédagogique départementale Musique
et EAC
cp09.musique@ac-toulouse.fr

JMF France Ariège
jmf09@relaisdepoche.org

Public cible

Cycles 2 et 3

Dispositif proposé à **550 élèves** (2 représentations)

Période

Période 3 : mardi 4 février 2025

Pour en savoir plus...

<https://www.jmfrance.org/spectacles/versant-vivant>

● LE PROJET

Le dispositif « Une expérience immersive : « Versant Vivant », un spectacle pour une approche artistique de la nature et de l'environnement (Collectif PHAUNA) » propose le spectacle « Versant Vivant » du Collectif Phauna. Les élèves assistent à un spectacle dans un lieu culturel à rayonnement départemental.

Perspectives de transversalité :

- ⇒ Disciplines artistiques (éducation musicale et univers sonores, arts plastiques) ;
- ⇒ Éducation au développement durable (nature et environnement) ;
- ⇒ Développement de compétences psychosociales (EMC et pratiques collaboratives/coopératives).

● LA DÉMARCHE

Le spectacle est proposé en période 3. Il peut servir de situation d'entrée à un projet d'EDD, et/ou de support à un projet artistique.

Chaque enseignant et/ou équipe de cycle reste maître de ses propres choix. JM France propose un dossier donnant des pistes d'exploitation.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre les artistes lors d'un bord de scène. Il découvre l'œuvre comme spectateur ainsi que la salle de spectacle, comme lieu culturel.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre des techniques d'art plastique accessibles. Il travaille et joue avec les paramètres du son et les effets produits. Il apprend les techniques du geste instrumental et les effets produits.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève développe des connaissances sur : les instruments de musique et leurs timbres spécifiques (une dizaine d'instruments présents sur scène). Il aborde quelques techniques de l'image animée.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Formalisation des restitutions au choix des enseignants.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Prévoir un financement de 5€ par élève ;
- ⇒ Le déplacement des élèves pour les spectacles à L'Estive est subventionné à 100% par le Conseil départemental dans le cadre de « Ribambelle de spectacles » (voir formulaire du CD 09).

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues.

THÉÂ, DU THÉÂTRE CONTEMPORAIN À L'ÉCOLE

Domaines artistiques et culturels

Théâtre

Univers du livre, de la lecture et des écritures

Partenaires, intervenants

Office Central de la Coopération à l'École (OCCE 09)

Athéo Théâtre

Olivier Chombart, comédien, metteur en scène

Artistes professionnels agréés

DSDEN 65

DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Office Central de la Coopération à l'École (OCCE 09)

Jennifer Enoff, coordinatrice pédagogique

j.enoff@occe.coop

Olivier Chombart

Comédien, metteur en scène

olivier.chombart@orange.fr

Public cible

Cycles 2 et 3

Public

Dispositif proposé à **8/10 classes ou groupes**

Période

Année scolaire

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Théâ est une action nationale de l'OCCE qui vise à favoriser la rencontre entre les écritures théâtrales jeunesse d'auteurs vivants, des professionnels de la scènes et des élèves : lire, voir, mettre en voix, mettre en jeu...

Les classes sont invités à échanger entre elles leurs réponses sous des formes variées : photos, textes, podcast, vidéos...

● LA DÉMARCHE

Les classes inscrites sont accompagnées dans l'année pour s'emparer de pistes de création :

- ⇒ Des séances en français (lecture partagée et analyse de textes) sont conduites. L'association pour la coopération à l'école OCCE09, le metteur en scène et les enseignants se rencontrent lors d'une animation pédagogique ;
- ⇒ Les élèves découvrent des extraits des extraits d'œuvres et choisissent l'un des textes pour une lecture intégrale. Les classes rencontrent le metteur en scène pour des séances au « plateau » ;
- ⇒ En fonction de la programmation locale, les classes assistent à un spectacle jeune public au cours de l'année.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des artistes, appréhende des œuvres et des productions artistiques.

PRATIQUER (les pratiques) : des ateliers en classe permettent aux élèves d'expérimenter le jeu théâtral et d'explorer différentes approches pour « mettre le texte debout ». Ces ateliers sont l'occasion de recherches personnelles mais aussi de travaux et choix collectifs, tant du point de vue de la mise en voix que de la mise en corps et en espace.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève les élèves sont amenés à se questionner : qu'est-ce que le théâtre, un comédien, qu'est-ce qu'être public ?

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Un expérience de restitution devant un public a lieu en fin d'année.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Prise en charge par la coopérative scolaire d'une partie des ateliers artistiques et du déplacement des élèves sur les lieux de spectacle.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues. Le projet est subventionné également par des fonds propres de l'OCCE;

J'ENQUÊTE SUR MA COMMUNE

Domaines artistiques et culturels

Patrimoine

Partenaires, intervenants

Archives départementales de l'Ariège
Pays d'art et d'histoire en Pyrénées cathares
DSDEN 65

Contacts

Marlène Soulé
Conseillère pédagogique départementale Musique
et EAC
cp09.musique@ac-toulouse.fr

Public cible

Écoles élémentaires (à partir du CE2)

Dispositif proposé à **5 groupes scolaires du Pays de Mirepoix et du Pays d'Olmes (en priorité)** et autres écoles dans la limite des places disponibles.

Période

Année scolaire
Temps forts des visites et ateliers : Périodes 2 à 4

Pour en savoir plus...

<https://archives.ariège.fr/>

● LE PROJET

Ce dispositif vise à sensibiliser les élèves à leur patrimoine de proximité, qu'ils mettront en lumière par des créations variées. Le dispositif les invite à porter un regard sur ce patrimoine et à se l'approprier. Il s'agit, pour les élèves, de réaliser des productions documentaires et artistiques qui contribuent à révéler le lieu patrimonial choisi. Ils conduisent une réflexion sur les notions de mémoire et transmission.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Rencontre et échange entre enseignant(s) et partenaires. Les élèves sont informés du projet ;
- ⇒ Visite des AD 09 et choix de l'objet d'étude patrimonial. Les élèves découvrent le lieu et ses représentations afin de comparer la diversité des perceptions dans le temps et l'espace. Cette visite peut être accompagnée par la médiatrice uniquement pour les écoles du Pays de Mirepoix et du Pays d'Olmes. La rencontre avec des personnes ressources ou associations de conservation du patrimoine locales est à privilégier ;
- ⇒ **Périodes 2-4** : réalisation des productions écrites et orales des classes en tenant compte des apports des ateliers et d'écrits culturels ;
- ⇒ **Début période 5** : restitutions pour exposer et/ou transmettre les productions.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève découvre un site, un édifice ou un objet patrimonial. Il rencontre des lieux et des œuvres, des artistes et des professionnels de la conservation, de la restauration et de la diffusion du patrimoine.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève développe son sens de l'observation. Il s'éveille aux formes artistiques et culturelles à partir du patrimoine de proximité.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève comprend un héritage pour structurer son identité culturelle. Il approfondit ses connaissances dans les différents domaines disciplinaires et en histoire des arts.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Les projets donnent lieu à une production qui peut prendre des formes diverses (carnet de visite, fiche descriptive, plaquette de présentation...) et sont accompagnés d'un support numérique de valorisation (capsules numériques, vidéos, QR code audio...). Les productions peuvent être exposées, partagées, archivées.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Le déplacement des élèves aux Archives départementales de l'Ariège est subventionné à 35% par le Conseil départemental (voir formulaire du CD) ;
- ⇒ Les dépenses supplémentaires pour compléter le projet (autres déplacements sur sites), les frais de diffusion ou réalisation numérique restent à la charge de l'école.

REGARDS CROISÉS SUR MON PATRIMOINE EN PAYS CATHARE

Domaines artistiques et culturels

Patrimoine

Partenaires, intervenants

Archives départementales de l'Ariège
Pays d'art et d'histoire en Pyrénées cathares
DSDEN 65
DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Marlène Soulé
Conseillère pédagogique départementale Musique
et EAC
cp09.musique@ac-toulouse.fr

Public cible

Écoles élémentaires (à partir du CE2)

Dispositif proposé à **4 classes du Pays de Mirepoix
et du Pays d'Olmes.**

Période

Année scolaire
Temps forts des visites et ateliers : Périodes 2 à 5

Pour en savoir plus...

<https://www.pyreneescathares-patrimoine.fr/index.php>
<https://archives.ariège.fr/>

● LE PROJET

Ce dispositif vise à sensibiliser les élèves à leur patrimoine de proximité, qu'ils mettront en lumière par des créations variées. Le dispositif les invite à porter un regard sur ce patrimoine et à se l'approprier. Il s'agit, pour les élèves, de réaliser des productions documentaires et artistiques qui contribuent à révéler le lieu patrimonial choisi. Ils conduisent une réflexion sur les notions de mémoire et transmission.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Rencontre et échange entre enseignant(s) et partenaires. Choix du ou des sites. Les élèves sont informés du projet ;
- ⇒ **Période 2** : visite des AD 09. Proposition d'ateliers calligraphiques en classe par la médiatrice de Pays d'art et d'histoire en Pyrénées cathares. Les élèves découvrent les lieux et les représentations afin de comparer la diversité des perceptions dans le temps et l'espace. La trace réelle du paysage peut donner lieu à une déambulation, une prise de notes, des croquis, des ateliers de lecture de paysage avec l'accompagnement de la médiatrice ;
- ⇒ **Périodes 3-4** : réalisation des productions écrites et orales des classes en tenant compte des apports des ateliers et d'écrits culturels ;
- ⇒ **Période 5** : restitutions pour exposer et/ou transmettre les productions.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève découvre un site, un édifice ou un objet patrimonial. Il rencontre des lieux et des œuvres, des artistes et des professionnels de la conservation, de la restauration et de la diffusion du patrimoine.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève développe son sens de l'observation. Il s'éveille aux formes artistiques et culturelles à partir du patrimoine de proximité.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève comprend un héritage pour structurer son identité culturelle. Il approfondit ses connaissances dans les différents domaines disciplinaires et en histoire des arts.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Le projet donne lieu à une production qui peut prendre des formes diverses (carnet de visite, fiche descriptive, plaquette de présentation...) et sont accompagnés d'un support numérique de valorisation (capsules numériques, vidéos, QR code audio...). Les productions sont exposées en collaboration avec le partenaire (lieu expo public).

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Le déplacement des élèves aux Archives départementales de l'Ariège est subventionné à 35% par le Conseil départemental (voir formulaire du CD) ;
- ⇒ Dépenses supplémentaires pour compléter le projet (autres déplacements sur sites), les frais de diffusion ou réalisation numérique.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues.

Document réalisé par la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle
académie de Toulouse en lien avec l'équipe EAC 1er degré de la DSDEN 09